

EPARGNE & GESTION DE PATRIMOINE

Rendements 2020 des fonds en euros des contrats Altaprofits assurés par Generali Vie

Le marché obligataire sur lequel les fonds en euros se composent perd en rendement d'année en année ; il est arrivé à son paroxysme l'été dernier avec des taux négatifs qui se sont solidement fixés avec les répercussions de la crise sanitaire de la Covid-19 sur l'économie : la tendance baissière des taux de rendement 2020 des fonds en euros en découle forcément ! Le fonds en euros ne peut plus être le socle d'un portefeuille d'actifs ; l'assurance vie s'adapte pour que les épargnants puissent reconstituer au sein de leur contrat la diversification positive dont ils bénéficiaient avec lui dans le passé. Fondamentale pour l'épargne longue des Français, pour la relance et pour l'économie, l'assurance vie se transforme de façon responsable, technique et financière de façon à protéger les fonds en euros existants et à offrir à ses épargnants des investissements diversifiés en supports en unités de compte, leur permettant de dépasser la problématique, de restaurer la rentabilité globale de leur contrat pour préparer sereinement leurs projets de vie (retraite, financement des études des enfants, acquisition d'un bien immobilier, ...).

Avec son point de vue, Altaprofits, Société de Conseil en Gestion de Patrimoine en ligne, publie les taux de participation aux bénéfices 2020 des fonds en euros de ses contrats d'assurance vie, de capitalisation, Plan d'Epargne Populaire (PEP) et Madelin assurés par Generali Vie (entreprise régie par le Code des Assurances). Ces taux de participation aux bénéfices des fonds en euros, attribués par l'assureur Generali Vie au titre de l'année 2020, s'entendent nets de frais de gestion des contrats, hors prélèvements sociaux et fiscaux, selon les modalités précisées dans la Notice/Note d'information valant Conditions Générales, pour les contrats :

• Altaprofits Vie, Altaprofits Capitalisation

Eurossima : 0,90 % en 2020 (1,15 % en 2019).

Netissima : De 1,40 % à 1,70 % en 2020 (de 1,50 % à 1,70 % en 2019).

Un dispositif de participation aux bénéfices 2020 et 2021 est accessible sur le fonds en euros Netissima, sur ces contrats d'assurance vie et de capitalisation, donnant les taux de participation aux bénéfices 2020 ci-après, aux conditions suivantes* :

1,40 % en 2020, soit + 0,30 % de majoration du taux de participation aux bénéfices nets servie au titre de l'année 2020 et 2021 sur le fonds en euros Netissima, si l'épargne investie en supports en unités de compte est supérieure ou égale à 30 % et inférieure à 40 % de l'encours total du contrat,

1,50 % en 2020, soit + 0,40 % de majoration du taux de participation aux bénéfices nets servie au titre de l'année 2020 et 2021 sur le fonds en euros Netissima, si l'épargne investie en supports en unités de compte est supérieure ou égale à 40 % et inférieure à 50 % de l'encours total du contrat,

1,70 % en 2020, soit + 0,60 % de majoration du taux de participation aux bénéfices nets servie au titre de l'année 2020 et + **0,50 %** de majoration du taux de participation aux bénéfices nets servie au titre de 2021 sur le fonds en euros Netissima, si l'épargne investie en supports en unités de compte est supérieure ou égale à 50 % de l'encours total du contrat.

• Altaprofits PEP, Altaprofits Madelin (le contrat Altaprofits Madelin est fermé à la commercialisation)

Eurossima : 0,95 % en 2020 (1,20 % en 2019).

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.
L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers.
L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.**

Le point de vue « expert » : « La promesse d'un rendement de qualité sur un contrat d'assurance vie est le meilleur équilibre entre le fonds en euros et les supports en unités de compte selon chaque profil investisseur. La recherche de cette frontière efficiente est le travail des équipes d'Altaprofits au quotidien pour accompagner les épargnants. La qualité de la signature de l'assureur Generali Vie renforce cette démarche dans le temps », estime **Stellane Cohen, Présidente d'Altaprofits.**

Et toujours, sur www.altaprofits.com : 0 € de frais d'entrée, 0 € de frais sur les versements, 0 € de frais sur les rachats, 0 € de frais sur les arbitrages, des frais de gestion compétitifs.

- * Avec des frais de gestion annuels à 0,75 % et sous réserve de respecter les conditions ci-après :
- au **31 décembre 2020** et au moment de l'attribution effective de la participation aux bénéfices,
- au **31 décembre 2021** et en moyenne, sur l'année 2021, sur la base de l'épargne atteinte constatée à chaque fin de trimestre.

Contact presse :

Brigitte Huguet – informations-presse@altaprofits.fr - Tél. +33 1 46 34 78 61

SUIVEZ-NOUS:



#assurancevie #Epargne #Retraite
#investissement #placement
#Insurtech #fintech #Finance

A propos d'Altaprofits : Altaprofits est une Société de Conseil en Gestion de Patrimoine en ligne. En réponse aux nouvelles attentes des épargnants et à un marché de l'épargne en pleine mutation, Altaprofits affirme son leadership à travers un fort accompagnement humain pour l'aide, la délivrance de bilans, de conseils personnalisés en gestion patrimoniale et une offre en gestion de patrimoine étendue, adaptée à chaque besoin, novatrice et compétitive sur le site www.altaprofits.com.

Au service de toutes les stratégies patrimoniales jusqu'aux plus complexes, ses principaux domaines d'expertise sont l'épargne (valoriser un patrimoine, le faire fructifier au regard d'un projet de vie et de son évolution, organiser une succession suivant une situation familiale), la retraite (la préparer), la prévoyance individuelle (se protéger ainsi que sa famille), auxquels s'ajoutent l'investissement en immobilier (SCPI en direct e.g.), la défiscalisation (PEA, PEP, PER, FIP, FCPI e.g.).

L'entité, qui dispose d'une diversité de partenaires (compagnies d'assurance et gestionnaires de renom) auprès desquels elle défend l'intérêt des particuliers qui lui font confiance, compte 51 000 clients pour un encours de 3 milliards d'euros, une équipe de 50 collaborateurs et conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 17, rue de la Paix - 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 11 063 754. Tél. : 01 44 77 12 14 (*appel non surtaxé*).

Altaprofits Vie et Altaprofits PEP sont des contrats d'assurance sur la vie individuels. Altaprofits Capitalisation est un contrat de capitalisation. Altaprofits Madelin est un contrat d'assurance retraite. Ces contrats sont libellés en euros et/ou en unités de compte.

Communication non contractuelle à destination des professionnels.